



Gestionnaire de réseau de
distribution
Rue des Marais, 11
5300 Andenne

TVA BE0202.555.004

Tél. : 085/27.49.00.
www.aieg.be
admin@aieg.be

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du tarif prosumer, l'AIEG a besoin d'informations afin de pouvoir rembourser la prime de la Région wallonne.

À la suite du relevé annuel, vous allez recevoir une facture de votre fournisseur que vous allez devoir payer. Le tarif prosumer y sera d'application.

C'est pourquoi, nous vous invitons à nous transmettre vos coordonnées bancaires en complétant et signant le formulaire ci-dessous. Vous pouvez nous l'envoyer par mail (sur l'adresse benoit.bodart@aieg.be) ou par courrier. Aucun numéro de compte en banque ne sera pris en compte par téléphone.

Grâce au numéro de compte transmis, nous vous rembourserons la prime de la Région wallonne, prime qui compensera à 54,27% votre tarif prosumer.

A l'avenir, nous vous invitons à nous communiquer toute modification de compte bancaire. L'AIEG ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de non-information.

Par la présente, en complétant les informations de ce présent document, vous marquez votre accord pour que celles-ci soient transmises à la Région wallonne dans le cadre du remboursement de la prime relative au tarif prosumer. L'AIEG décline toute responsabilité concernant l'utilisation autre et/ou le traitement qui pourrait être fait(s) de vos données, par la Région wallonne.

Bien à vous,

L'AIEG

NOM+ PRENOM :

ADRESSE :

CP + COMMUNE :

NUMERO DE TELEPHONE : ____ / _____

EAN : 5414 _____

IBAN : BE__ - _____

BIC _____

Mention « Lu et approuvé » + date et signature